



Le bulletin municipal

N° 47 : Juillet 2025 - une page d'information officielle distribuée par la mairie

Ouverture de la mairie

Lundi : 9 h - 12 h

Vendredi : 9 h - 12h et 14 h - 17 h

Dimanche : 10 h - 12 h, et sur rendez-vous : accueil par le maire ou (et) les adjoints

Tel : 09 64 37 29 74 - Site internet : <http://mairiest-illpize.fr> - Email : contact@mairiest-illpize.fr

Le mot du maire

Chères Illpidiennes, chers Illpidiens,

Les beaux jours sont enfin là, apportant avec eux lumière, chaleur et une énergie renouvelée. C'est une période propice aux rencontres, aux partages et aux festivités, et notre commune s'apprête une fois encore à vivre au rythme des animations organisées par la municipalité et par les associations. Qu'elles soient culturelles ou festives, ces manifestations sont le reflet de l'engagement de celles et ceux qui font vivre notre charmante commune.

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements aux associations, aux bénévoles, aux élus et à notre employé municipal qui œuvrent pour la réussite de ces événements.

Grâce à eux, Saint-Illpize continue d'être un lieu où il fait bon vivre.

Comme chaque été, des rencontres avec les élus seront organisées en juillet et août dans différents villages de la commune. Vous trouverez leur planning dans ce bulletin municipal. Ces moments d'échange sont précieux. Aussi, nous vous y attendons nombreux pour partager vos attentes et discuter de la gestion de notre commune.



Les projets municipaux se poursuivent, avec la préparation de deux gros chantiers : celui de la salle polyvalente, dont la rénovation nous paraît essentielle au développement de notre vie collective, et celui du lagunage de Tapon, qui affirme notre engagement en faveur d'un environnement durable.

Enfin, une bonne nouvelle pour tous les amateurs de convivialité : notre guinguette communale rouvrira ses portes mi-juillet !

Une nouvelle gérante, Madame Martine Meunier, vous proposera un dépôt de pain, de la petite restauration et diverses animations.

Ouverte toute l'année, elle deviendra, nous l'espérons, un lieu incontournable de partage et de détente.



Profitez ensemble de ces beaux jours et des nombreuses occasions de nous retrouver.
Je vous souhaite une très bonne lecture et vous remercie toutes et tous pour votre attachement à notre commune.

A très bientôt.

Votre maire, Martine Defay

Le nourrissage des chats sauvages : une pratique interdite qui pose problème

Vous êtes nombreux à vous inquiéter de la présence de chats errants dans notre commune, notamment dans certains villages où leur prolifération devient problématique. Aussi, il est important de rappeler que la loi interdit le nourrissage des chats sauvages, car cela favorise leur multiplication et peut engendrer des nuisances sanitaires ou environnementales.

Une solution : la stérilisation gratuite grâce à la SPA.

En effet, une solution existe pour gérer cette situation de manière responsable. Grâce à l'affiliation de notre commune à la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne, les habitants de Saint-Ilpize peuvent bénéficier gratuitement des campagnes de stérilisation des chats organisée par la SPA.

Comment ça marche ?

- La SPA met à disposition des cages pour capturer les chats.

Les habitants doivent :

- Récupérer les cages directement à la SPA.
- Capturer les chats et les conduire chez le vétérinaire désigné par la SPA.
- Après stérilisation les garder en surveillance :
 - 3 à 4 jours pour les femelles,
 - 1 jour pour les mâles.

NB : La SPA peut prendre en charge les chatons, à condition qu'ils soient capturés avec leur mère.

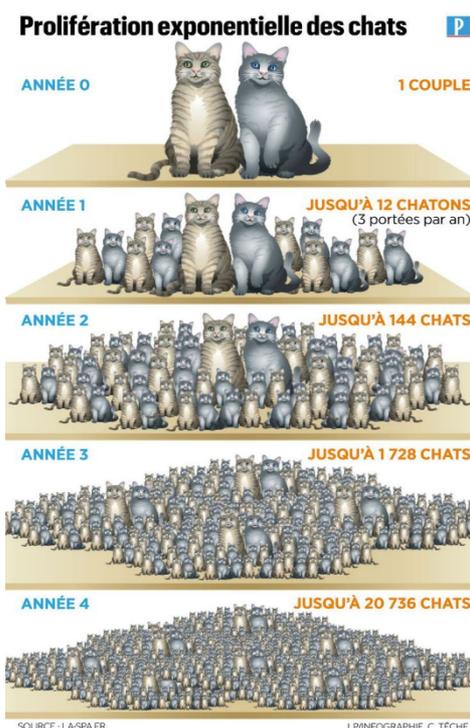
La commune ne peut pas assurer la capture des chats sauvages. La réussite de cette opération dépend donc de la mobilisation des habitants.

En participant à cette campagne, vous contribuez à :

- ✓ Réduire la prolifération des chats errants.
- ✓ Améliorer leur bien-être (moins de maladies, moins de bagarres).
- ✓ Préserver la propreté et la tranquillité de nos villages.

Si vous souhaitez participer ou obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie ou directement la SPA de Brioude (tél : 04 71 74 95 72).

Ensemble, protégeons nos animaux tout en respectant la loi et notre environnement



Martine Meunier à la barre de la guinguette

Portrait

Après 6 mois de fermeture, une nouvelle vie s'annonce pour la guinguette avec l'arrivée de Martine Meunier, 52 ans, d'origine belge.

Pour beaucoup d'habitants de la vallée, Martine Meunier n'est pas une inconnue. Cela fait 4 ans qu'avec son conjoint, Mickaël Debière, elle a acheté une maison à Condros, que tous deux restaurent avec soin dans le but initial d'en faire une résidence secondaire. Cela fait 4 ans que, en dépit de la distance, elle vient très réguliè-



rement en Auvergne pour de courts séjours et qu'elle participe à la vie de la vallée. Adhérente au Foyer rural, elle a déjà fait 3 descentes à bord d'un OFNI, a participé aux manifestations organisées pour l'accueil des Gallois et plus récemment, à la Fête des Roses. Et plus elle connaît le « pays » et ses habitants, leur sens de l'accueil, leur convivialité, plus elle y est attachée et plus naît l'envie d'y vivre en permanence. Amoureuse de la nature, elle apprécie les changements de saison et est adepte de longues randonnées avec ses chiens.

Rien, néanmoins, ne prédisposait Martine à se lancer dans un commerce. Anthropologue de formation, un métier qu'elle n'a jamais exercé, elle a occupé plusieurs emplois dans l'administration. Dans son dernier poste, où elle est restée 15 ans, elle s'occupait aussi des ressources humaines et de la logistique liée à l'organisation d'événements (conférences, ateliers rassemblant jusqu'à 250 personnes). Mais au fur et à mesure des années, son travail a perdu son sens et elle a commencé à envisager une reconversion professionnelle.

L'annonce pour la reprise de la guinguette a été le déclic. Pour Martine, c'était l'occasion de concilier son envie d'habiter ici et celle d'avoir une nouvelle activité professionnelle. Parmi les nombreuses candidatures reçues par la mairie pour la reprise de la guinguette, celle de Martine Meunier s'est distinguée par son professionnalisme et la très forte motivation qui en ressortait de faire de la guinguette un vrai lieu de vie et de rencontre.

Munie désormais de son permis d'exploitation, Martine Meunier réfléchit à quelques aménagements et à de la décoration pour faire de la guinguette un lieu accueillant, où les habitants comme les touristes se sentiront chez eux. L'ouverture est prévue à la mi-juillet. Outre l'activité bar, il y aura un dépôt de pain, de la petite épicerie de produits locaux, des glaces, des planches de charcuterie et de fromage. L'offre va se construire au fil de l'été, en fonction des demandes et des besoins ressentis. Quelques concerts en terrasse sont aussi prévus.

En juillet et août, la guinguette sera ouverte tous les jours de la semaine sauf le lundi, de 8 h à 14 h, puis de 16 h à 20 h (21 h le jeudi), voire 1 h du matin le vendredi et le samedi. Le dimanche, elle ouvrira de 8 h à 16 h. Pour le reste de l'année les horaires seront fixés ultérieurement, en fonction des besoins et des animations.

Car Martine fourmille d'idées et de projets pour la faire vivre et pour que chacun ait une bonne raison d'y aller. On lui souhaite beaucoup de succès dans son entreprise !



Recensement « militaire »

Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ? Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est **obligatoire**, que **vous viviez en France ou à l'étranger**.

Si vous êtes né français, vous devez faire votre recensement citoyen **dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire**.

Vous devez faire cette démarche de recensement vous-même. Mais en votre absence, l'un de vos représentants légaux peut le faire à votre place.

Il faut vous rendre à la mairie de votre domicile avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française
- Livret de famille à jour.



Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une **attestation de recensement**. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France ou à l'examen du permis de conduire.
- Vous êtes convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté..
- Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.

La fibre avance...

Des travaux d'enfouissement de câbles ont commencé sur l'autre rive de l'Allier. La connexion de Villeneuve devrait donc avoir lieu prochainement et le raccordement avec Saint-Ilpize devrait s'effectuer dans les délais prévus.

Dans le Bourg, une armoire et une chambre de répartition ont été installées à proximité de la mairie.

D'autres travaux devraient suivre : remplacement ou pose de poteaux aux rares endroits où l'enfouissement des câbles n'a pas pu être prévu, ou encore, modification des lignes aériennes



De gros chantiers en perspective

La commune a lancé il y a quelques semaines deux consultations d'entreprises sur la plateforme dématérialisée e-marchespublics, comme c'est la règle maintenant.



La première concernait le chantier de restauration de la salle polyvalente, réparti en 8 lots. Cette consultation vient de se terminer et les offres envoyées au maître d'œuvre, qui, avec ses bureaux d'études, en fera une analyse technique détaillée. La mairie fera ensuite le choix des entreprises retenues selon une grille d'évaluation préétablie. Il est prévu que ce chantier démarre à l'automne pour une durée de 6 mois.

L'autre consultation a concerné les deux bassins du lagunage de Tapon pour lesquels une très grosse opération d'entretien et de restauration s'est avérée indispensable avant le transfert de la compétence assainissement, et donc de toutes les stations d'épuration de la commune, au Syndicat des Eaux du Brivadois. Ce transfert devant intervenir au 31 décembre, les travaux deviennent urgents. Il s'agit dans un premier temps, de vider les bassins. Les boues seront épandues si les analyses et contrôles sanitaires ne révèlent pas de pollution, dans le cas contraire, elles devront être enfouies ou incinérées. Puis il faudra réétanchéifier le premier bassin, la géomembrane étant en très mauvais état. Celle-ci sera donc enlevée et remplacée par une couche d'argile. Cette solution est plus onéreuse que la géomembrane mais beaucoup plus pérenne. Ensuite il faudra construire une cloison si-phoïde dans le premier bassin, qui permettra de faire un premier filtrage des graisses, et enfin restaurer les abords. C'est l'entreprise Alliance Environnement qui s'est vue attribuer ce marché d'un coût HT de 54.000 €. Précisons que la commune dispose fort heureusement dans son budget assainissement des fonds nécessaires pour mener ce chantier à bien.



Une troisième consultation devrait être lancée prochainement pour choisir le maître d'œuvre qui sera chargé du projet de requalification de la place de Tapon. Le cahier des charges est en cours de rédaction, avec l'aide du CAUE (Conseil pour l'architecture, l'urbanisme et l'environnement).

Pour vivre avec ses voisins en bonne intelligence



Si vous voulez éviter d'être interpellé, à raison, par vos voisins alors que vous venez de mettre en route votre débroussailleuse, respectez donc les horaires prévus par la loi.

Ceux-ci sont les suivants :

Dimanche et jours fériés : 10 h – 12 h

Samedi : 9 h – 12 h et 15 h – 19 h

Semaine : 9 h – 12 h et 14 h – 19 h 30

Cette réglementation concerne aussi le bruit provoqué par des travaux de bricolage.

Les animations estivales

La saison musicale 2025



Le jeudi 31 juillet, à 20 h 30, à l'église Sainte-Madeleine

Concert aux chandelles, par le Beech Duo

Le public a été séduit par ce duo londonien et eux ont été conquis par Saint-Illpize : le Beech Duo revient donc une nouvelle fois pour interpréter quelques œuvres majeures des répertoires classique, moderne et contemporain. Avec Jan Halen au violon et Nigel Tuffs à la guitare.



Le jeudi 7 août, à 20 h 30, à la chapelle castrale`

Cabaret lyrico-éperdu en 1 acte : *Waiting for Roger, mais pas trop longtemps quand même...*

Comme dans leur dernier spectacle "Chansons sans postillons", Lynda Bisch et Floriane Duroure tentent l'aventure du théâtre musical et mettent en relation les textes et la musique comme deux facettes indissociables de leur expression.



Le jeudi 14 août, à 20 h 30, à la chapelle castrale`

Liam Morrissey et le trio Skoht

Centré sur les compositions de Liam Morrissey, charismatique violoncelliste et fondateur de l'ensemble, le trio à cordes Skoht prend un nouveau souffle grâce à un jeu moderne qui brise les codes. Il vous propose un voyage sonore qui s'inspire d'influences aussi diverses que la baroque, le minimalisme, le trip-hop ou le techno.



Le jeudi 21 août à 20 h 30, à la chapelle de Tapon

Le Duo Niséis : *Sweet Lament*

Le Duo Niséis propose une escapade dans les îles britanniques, à travers la nostalgie de ses chants anciens et airs traditionnels, portés par la douceur et le mélange subtil de timbres de ses instruments (Anthony Castin à la harpe et au traverso, Elodie Poirier au nyckelharpa, violoncelle et chant).

Expositions

Du 24 juillet au 6 août, de 10 h à 12 h et 16 h 30 à 19 h, à la chapelle castrale :

Histoires d'eau, Saint-Ilpize et l'Allier, 2^e édition



Conçue par les Amis de Saint-Ilpize, cette exposition souligne l'importance de la rivière dans le développement du village. Elle évoque le temps où les marchandises étaient transportées à bord de radeaux, où les habitants traversaient la rivière à gué ou dans un bac et où le saumon était abondant. Elle rappelle la construction du premier pont suspendu construit par Arnodin. Illustrée par de nombreuses photos, l'exposition montre aussi comment les usages de l'eau ont évolué avec l'avènement du temps des loisirs.

Déjà présentée l'an dernier, l'exposition s'est enrichie d'œuvres d'artistes, chacun ayant sa propre vision de la rivière. Vernissage : le 24 juillet à 19 h.

Du vendredi 8 au vendredi 15 août, au château de Saint-Ilpize :

Résidence artistique, XII^e édition

La célèbre citation d'Antoine Lavoisier : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » marque le point de départ de l'aventure artistique 2025 qui se nourrira de réflexions sur la nature, la vie et les évolutions des 25 dernières années, et questionnera le monde qui nous entoure.

Organisée par Diane Cazelles, la résidence réunira une dizaine d'artistes qui prendront possession du château et de la chapelle pendant 7 jours. Chacun s'y installera avec son matériel pour produire avec différents médiums. Les visiteurs du site, à leur insu, participent à ce laboratoire de création. Bon nombre d'entre eux assistent à la genèse des œuvres et font part de leur surprise au cours d'échanges enrichissants avec les artistes. Vernissage/finissage : le 15 août.



Autres rendez-vous

Le 14 juillet, à 11 h, à la guinguette : apéritif citoyen

Cette année, l'apéritif sera organisé à la guinguette, afin que chacun puisse découvrir ce lieu réaménagé et faire la connaissance de sa nouvelle gérante. Ce moment convivial sera suivi, à 14 h 30, d'un concours de pétanque organisé par Le Football Club de Saint-Ilpize / Villeneuve d'Allier.



Le samedi 19 juillet, au château : animations dans le cadre de la Biennale d'Aquarelle

Saint-Ilpize accueillera pour une journée des artistes venus à Brioude dans le cadre de la Biennale d'Aquarelle : expositions d'aquarelles dans la chapelle (10 h -12 h et 14 h - 19 h), démonstrations de plein air (14 h et 16 h), déambulations d'un carnettiste et stage (10 h - 16 h 30). Tous les renseignements utiles figureront sur le site de la mairie (rubrique Actualités).

Le vendredi 25 juillet, à 17 h 30 : lancement de la balade sonore

Cette balade a été créée par l'association La Caligramme à partir de témoignages et de récits d'habitants collectés pendant une résidence en juillet 2024. C'est une autre façon de découvrir le village. La balade part de la place de Villeneuve d'Allier pour aboutir au château de Saint-Illpize. Il faut se munir de son téléphone et d'un casque (mise à disposition possible).

Du 25 juillet au 3 août : concours de peinture et de dessin.

Ce concours gratuit accompagne l'exposition Histoires d'eau. Il a pour thème : L'Allier par le petit bout de la lorgnette. Ouvert à tous publics amateurs, il est doté de très beaux prix qui seront remis le lundi 4 août à 18 h (3 gagnants dans chaque catégorie : adultes, juniors, enfants). Le règlement et les bulletins d'inscription seront disponibles sur le site de l'association et à l'accueil de l'exposition.

Du 9 au 11 août : 10^e Rencontre de Généalogie, salle du conseil de la mairie

A l'occasion de cette 10^e édition, Michel Dégremont et Gérard Portal ont invité deux personnalités à donner une conférence. Le samedi 9, à 16 h 30, Alain Rossi, vice-président du CGHAV (cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Velay) fera un exposé intitulé : La lecture des bailliages et des rôles de taille de Saint-Illpize. Et le lundi 11 (horaire à préciser), Michel Perrot, de l'association généalogique 43 du Puy en Velay, viendra présenter le site gratuit Généal 43 qui facilite les recherches sur les archives départementales de la Haute-Loire.

Horaires de la Rencontre : 15 h à 19 h. Pour tout renseignement, appeler au 04 71 77 44 31.



Du 16 juillet au 31 août : ouverture de l'église Sainte-Madeleine

Cet été, l'église sera ouverte aux visiteurs les mercredis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 19 h et les dimanches, de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 19 h. Accueil par les Amis de Saint-Illpize.

À noter dans l'agenda

Les réunions villages prévues cette année auront lieu à 18 h aux dates et lieux suivants :

- le 26/7 Le Bourg (salle polyvalente) ;
- le 2/8 Cissac / Faucon (près du four à pain) ;
- le 9/8 Grenier / Chantel / Ribeyre (à Grenier) ;
- le 16/8 Tapon / Seniquette (place Saint-Roch)

Il y aura une **benne à encombrants** sur le parking de la salle polyvalente du 24 au 29 juillet.



Carnet rose

Depuis le 6 juin, Alisson Ambert et Alexis Chicoutel, habitant à Cissac, sont les heureux parents d'une petite fille.

Nous leur adressons nos félicitations les plus chaleureuses et souhaitons longue vie et beaucoup de bonheur à Maëlya.